

ECN-3010 Séminaire de fin de baccalauréat

Professeur : Bernard Fortin, bur. : DES 2182 , tél. : 656-5678, email: bfor@ecn.ulaval.ca

But

Ce séminaire a pour but d'établir un lien entre l'analyse économique telle que vous l'avez apprise au baccalauréat et son utilisation sur le marché du travail ou dans les études supérieures.

Moyens

D'une part, des activités sont destinées à illustrer la façon dont l'analyse économique est utilisée sur le marché du travail ou dans la recherche académique, soit :

- Des séminaires donnés par des invités relatant leur expérience dans la réalisation d'études économiques.
- Des séminaires qui sont présentés par les étudiants de maîtrise dans le cadre de la Journée d'économie appliquée (le 15 février 2013) et qui résument leurs problématiques et méthodologies de recherche.

D'autre part, des activités cherchent à simuler le type de travail fait par un économiste sur le marché du travail, soit :

- La rédaction de notes de synthèse de documents portant sur des politiques économiques.
- La réalisation d'un travail long, de la définition de sa problématique à sa rédaction.
- La présentation orale de ce travail.

Comme les notions économiques sont considérées comme acquises, ces dernières activités cherchent à développer votre aptitude à communiquer les résultats d'analyses économiques.

Évaluation

Notes de synthèse : 30%

Travail long : 40%

Présentation : 15%

Participation : 15%

La participation est essentiellement évaluée à partir de vos interventions lors des présentations des invités et des collègues. L'absence à la présentation d'un invité, à la Journée d'économie appliquée ou à la présentation d'un travail de l'un de vos collègues entraîne une perte de 5% dans la participation.

La présentation est obligatoire : ne pas la faire entraîne automatiquement un échec au cours. Tous les travaux, dont les notes de synthèse, se font et sont remis sur une base individuelle.

Barème de notation	
<i>Note finale</i>	<i>Lettre</i>
[90 – 100] [85 – 90] [80 – 85]	A+ A A-
[75 – 80] [70 – 75] [66 – 70]	B+ B B-
[63 – 66] [60 – 63] [56 – 60]	C+ C C-
[53 – 56] [50 – 53]	D+ D
[0 – 50]	E

Site Web du cours

Un site Web est associé à ce cours sur la plate-forme ENA à l'adresse <http://www.ena.ulaval.ca>. Ce site contient entre autres :

- Le contenu et l'horaire des séminaires, des activités pédagogiques et des présentations des étudiants.
- Les travaux que vous avez à effectuer sur une base hebdomadaire.
- Les notes que vous obtenez pour ces travaux.

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, **notamment en matière de plagiat**, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du **plagiat** le fait de:

- . i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- . ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- . iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- . iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- . v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)